

La distribution des biens et services des producteurs au consommateur, qui s'effectue surtout par l'entremise des grossistes et détaillants du Canada, y compris les voies du commerce international, peuvent faire l'objet de mesures indiquant les tendances des aspects essentiels de l'économie canadienne. Le ministère de la Consommation et des Corporations, le ministère de l'Industrie et du Commerce, la Société pour l'expansion des exportations et Statistique Canada interviennent tous dans ce processus.

Commerce et services

19.1

Le commerce comprend la vente en gros et l'entreposage, qui sont assurés par divers intermédiaires: grossistes, agents et courtiers, intermédiaires en produits de base, services de vente des fabricants, stockistes et distributeurs par camion de produits pétroliers. La vente au détail englobe toutes les activités qui transmettent des biens aux consommateurs pour usages domestiques ou personnels, par le truchement des magasins traditionnels ou de méthodes commerciales telles que la vente directe et la vente à l'aide de distributeurs automatiques.

Les données sur les commerces et les services sont recueillies par Statistique Canada au moyen de recensements périodiques des entreprises et d'enquêtes mensuelles, annuelles et occasionnelles. Ces dernières années, on a porté un grand intérêt au secteur des services, ce qui s'est traduit par un élargissement du champ d'observation statistique dans ce domaine.

Commerce de détail

19.1.1

Les données sur le commerce de détail sont rassemblées par Statistique Canada au moyen d'enquêtes mensuelles menées auprès de tous les magasins de détail à succursales (quatre magasins ou plus faisant partie d'une même entreprise et appartenant à un même propriétaire), et auprès d'un échantillon de détaillants indépendants.

Le tableau 19.1 présente, par genre de commerce et par province, les ventes au détail de 1975 à 1978 et en indique les taux de variation et leur répartition proportionnelle pour 1978. Au cours de la décennie, les ventes au détail se sont accrues au rythme annuel moyen de 10.4%, passant de \$25.7 milliards en 1968 à \$68.9 milliards en 1978. Dans les trois premières années de cette période, et de nouveau en 1977, leur taux de croissance annuel s'est révélé inférieur à la moyenne, mais pour les six autres années il a dépassé cette moyenne, particulièrement en 1974 et 1975 quand il a progressé respectivement de 16.3% et de 14.9%.

En 1978, la vente au détail des magasins d'alimentation, des magasins à rayons et des établissements liés aux achats d'automobiles a fourni presque la même proportion de toutes les ventes au détail, soit les deux tiers, comme en 1968, si l'on rajuste la première série pour la rendre plus comparable en omettant les ventes des marchands de combustibles et en rectifiant celles des magasins à rayons. A l'échelle provinciale, les ventes dans la région atlantique ont atteint la même proportion du débit total, c'est-à-dire un peu plus de 8%, mais l'accroissement des ventes dans l'Ouest (27.7% en 1968 contre 30.4% en 1978) s'est fait au détriment des provinces centrales, ce qui confirme un certain exode de la population vers les provinces occidentales.

Magasins à succursales et magasins indépendants. Un établissement de vente au détail à succursales est une entreprise qui exploite au moins quatre magasins dans le même genre de commerce et selon les mêmes modalités juridiques. Tous les grands magasins sont classés comme magasins à succursales même s'ils ne satisfont pas à cette définition. Un détaillant indépendant est une personne qui exploite un à trois magasins, qu'il fasse partie ou non d'un ensemble de détaillants volontairement groupés.